



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

boucherie

Question écrite n° 129040

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les artisans bouchers de France. Dans toute les régions de l'hexagone, la boucherie résiste et gagne contre les différentes concurrences : grande distribution ou encore vente en direct sur internet. La boucherie fait encore et surtout la course en tête au plan social en proposant sans relâche emplois et apprentissages à bon nombre de nos concitoyens. Enfin, à l'initiative de tous les syndicats départementaux, la confédération française de la boucherie a réalisé un magnifique ouvrage intitulé « Louchebem » qui est une ode au métier de boucher. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement pour continuer à promouvoir une profession si importante pour notre société.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129040

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1758

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)